

Accueil » Grand Sud » Tarn

Publié le 23/10/2008 10:01 | Pierre-Jean Pyrda

## Chasse : le président tarnais épinglé par la justice

**Polémique. Le Mazamétain Michel Nègre, poursuivi pour détention illégale de gibier, a préféré démissionner pour se défendre. Solidaire, son conseil d'administration crie à la cabale.**



Elu en 2004 président de la fédération de chasse du Tarn, Michel Nègre est au centre d'une affaire « clochemerlesque » dont un sanglier est la vedette! Photos DDM, archives Jean-Marie Lamboley

Tempête au sommet de la fédération des chasseurs du Tarn. Michel Nègre, le président départemental, vient de démissionner.

« Pour mieux me défendre », précise-t-il. Le Mazamétain est sous le coup d'une enquête judiciaire pour détention illégale d'animaux sauvages.

Il y a une quinzaine de jours, les gardes de l'office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) auraient constaté la présence d'un sanglier chez lui, à Mazamet.

« J'ai une propriété de 30 hectares dont 3 hectares et demi sont clôturés. Quand on m'a signalé cet animal, j'ai rouvert les clôtures pour le faire sortir. C'est tout. » Michel Nègre ne veut pas en dire davantage, mais on comprend que pour lui, il ne s'agit que de l'intrusion d'un seul animal... pas d'un élevage clandestin. Son conseil d'administration, qui fait bloc autour de lui, est plus bavard. Dans un communiqué transmis hier à « La Dépêche », les administrateurs constatent que « la présence d'un sanglier dans des clôtures où le président n'a jamais mis que des moutons a été relevé et verbalisé, mais qui plus est, le fait

de permettre à ce sanglier de retrouver la sortie a aussi été verbalisé. Les chasseurs ne sont pas les seuls autorisés à sourire. Seul l'aveuglement ou l'acharnement de certains peut amener à cette interprétation du Code de l'environnement. »

À l'Office national de la chasse, « on ne peut rien dire sur une instruction en cours ». Et à la préfecture, on se refuse aussi à commenter « une enquête judiciaire ».

Une chose est sûre : Michel Nègre a reçu le procès-verbal hier matin. Deux contraventions de classe 5 établies par la garderie de l'ONCFS. Le PV est aussi arrivé sur le bureau de la procureure de la République de Castres. En l'état actuel, Michel Nègre risque des poursuites devant le tribunal correctionnel, mais il est présumé innocent.

### LA HACHE DE GUERRE DÉTERRÉE AVEC L'ÉTAT

Réuni le 16 octobre à Albi, le conseil d'administration de la fédération départementale a « accepté sa démission immédiate pour lui permettre d'assurer sa défense ». Michel Nègre reste membre du conseil d'administration qui, en solidarité, a décidé de ne pas élire un nouveau président, l'actuel

vice-président étant chargé de « gérer les affaires courantes ». Selon ses collègues, Michel Nègre serait la victime d'une « bataille nationale entre ONCFS et fédération de chasse ».

Le conseil d'administration rappelle que l'équipe élue en 2004 a justement consacré ces quatre années « à mettre en avant l'ONCFS auprès des chasseurs du département et de leurs sociétés ; à collaborer pour former les chasseurs,

[...] à lutter ensemble contre le braconnage. Comment pouvait-on un seul instant penser que dans le même temps, notre président ferait l'objet d'une surveillance personnelle et familiale à son domicile jusqu'à ce qu'il soit trouvé quelques éléments pouvant faire penser que le président des chasseurs du Tarn lui-même était devenu un braconnier, éleveur de sangliers non déclarés ? ». La hache de guerre est bel est bien déterrée avec les services de l'État. « Le conseil d'administration souhaite que les contacts entre fédération départementale et ONCFS soient réservés u strict minimum administratif imposé. » Et pendant que les hommes bataillent, le sanglier du président a retrouvé sa liberté du côté des gorges de l'Arnette.

## «Quelqu'un veut-il sa place?»

L'affaire Michel Nègre suscite bien sûr beaucoup de réactions chez lui, à Mazamet. Robert Vidal, ancien président local se dit « très surpris », tandis que le vice-président de la société de chasse de la Montagne Noire, Philippe Barus, est « très choqué » par «une affaire bizarre subie par celui qui se bat pour nous et défend bien les chasseurs». «Le voir, peut-être, baisser les bras m'étonne. Il faudra le soutenir», poursuit Philippe Barus. «Hier après-midi, je l'ai encore vu dans la forêt. Le week-end passé aussi. A-t-il été inquiété par les gardes privés qui s'y trouvaient aussi? », se demande le vice-président de la société de la Montagne noire.

Autre sentiment chez l'actuel président Patrick Garcia: « Je ne suis pas au courant, histoire de parc ou pas. Des tensions au sein de la Fédération auraient-elle permis des pressions sur la garderie? » s'interroge le président qui juge ainsi l'action de son collègue mazamétain: « Il faisait assez bien son travail pour les chasseurs. Quelqu'un veut-il sa place? ».



Imprimer



Envoyer à un ami



S'abonner à ce flux RSS



+ Augmenter



- Diminuer

## Sur le même thème :

[Chasseurs sachant chasser sans fusil](#)[Les animaux sauvages contaminent-ils les cochons?](#)[Les associations de pêcheurs repartent du bon pied](#)[Cinq palombes par jour et par chasseur](#)[Asprières : la guerre des fusils](#)[Montauban. Chasse : des projets plein la besace](#)[Consulter les archives](#)